



MÉMOIRE DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

**POUR QUE L'AGRICULTURE URBAINE PRENNE
SON ENVOL**

DÉPOSÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE « MONTRÉAL,
UN AVENIR À CULTIVER »**

JUIN 2012

Depuis plus de 10 ans, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) se prononce sur de nombreux enjeux qui touchent et préoccupent les jeunes, que ce soit le transport en commun, la gestion des matières résiduelles, la culture ou l'aménagement du territoire. Les jeunes représentants élus du FJÎM n'ont pas hésité à manifester leur intérêt à se faire entendre dans le cadre de l'actuelle consultation publique sur l'agriculture urbaine.

Pourquoi souhaitons-nous y participer? En quoi les jeunes sont-ils concernés?

Lors des précédentes prises de position du FJÎM, notamment celles des consultations publiques sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et sur le Plan de transport de la Ville de Montréal, nous avons mis de l'avant une vision de la ville axée sur une vision intégrée de l'aménagement urbain.

Nous souhaitons que Montréal soit repensée, réaménagée, afin d'offrir un environnement sain, qui accorde la priorité au développement de quartiers denses qui favorisent les déplacements en transport en commun et en transport actif, qui incluent des espaces verts, des commerces, des lieux de travail, de loisir et de culture, à proximité, et un accès à des aliments frais produits localement. L'agriculture urbaine s'inscrit parfaitement dans cette vision.

Nous sommes conscients que l'agriculture urbaine représente beaucoup plus qu'un phénomène qui améliore notre environnement et offre des espaces de jardinage pour la population. À Montréal, elle prend plusieurs formes et assume plusieurs rôles.

Les jeunes sont très actifs à travers les nombreuses initiatives en agriculture urbaine recensées à Montréal. Qu'ils soient intervenants, urbanistes, agriculteurs ou formateurs, ils contribuent à son effervescence.

La question centrale est de savoir comment la Ville de Montréal peut créer les conditions pour que les projets en agriculture urbaine se déploient et deviennent une partie intégrante de l'aménagement de la ville et des habitudes de consommation de la population?

Le mémoire du Forum jeunesse se concentre sur quatre points : un bref portrait de l'agriculture urbaine à Montréal; notre vision de l'agriculture urbaine; le rôle des jeunes et quelques mesures à mettre en place pour faciliter le déploiement de l'agriculture urbaine.

I - L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL : UN MOUVEMENT EN PLEINE EFFERVESCENCE

L'agriculture urbaine est bien présente à Montréal, elle implique la participation de milliers de personnes. À titre d'exemple, selon un sondage Léger Marketing, 30 % de la population montréalaise possèderaient un jardin potager qu'ils cultivent au sol, sur les balcons ou les toits.¹ À Montréal, l'agriculture urbaine se manifeste autour de cinq grands pôles : les initiatives individuelles, les jardins communautaires, collectifs, institutionnels et les jardins commerciaux.²

Selon la Ville de Montréal, de 12 000 à 15 000 personnes profitent d'une parcelle de terrain dans les jardins communautaires de leur quartier pour la cultiver à des fins individuelles. En 1981, on dénombrait 43 jardins communautaires, comparativement à 97 en 2011. De leur côté, depuis la fin des années 1990, les organismes communautaires ont investi des espaces pour créer des jardins collectifs ayant des finalités sociales variées, tels que la sécurité alimentaire, l'insertion sociale ou les relations interculturelles. En 2008, on répertoriait 42 de ces jardins, comparativement à 75 en 2011. Des initiatives qui impliquent environ 2 000 citoyennes et citoyens.³

Dans les pays du Sud, l'agriculture urbaine est intégrée au quotidien de la population à des fins de subsistance. Pour les pays du Nord, elle assume principalement un rôle de loisir et d'autoproduction.⁴ À Montréal, s'ajoutent plusieurs initiatives en sécurité alimentaire menées en grande partie par des organismes communautaires. La Ville de Montréal, par le biais de son Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, soutient certains de ces projets afin de donner accès aux ménages dans le besoin à des aliments frais.

Des projets éducatifs sont également menés par des organismes et des institutions afin de sensibiliser les jeunes et la population aux bienfaits de l'agriculture urbaine et de la consommation d'aliments frais. Notons les activités de la ferme agroalimentaire du Cap-St-Jacques et du Jardin botanique. Des initiatives commerciales, comme les Serres du Dos blanc et des jardins sur les toits rattachés à des restaurants et des hôtels, sont également présentes sur le territoire, elles tendent à se multiplier et à user de créativité pour maximiser l'espace.

¹ Portail Agriculture urbaine Mtl : <http://www.agriculturemontreal.com/historique-recent-agriculture-urbaine-montreal>

² *Ibid.*, <http://www.agriculturemontreal.com/historique-recent-agricultureurbaine-montreal>

³ *Ibid.*, <http://www.agriculturemontreal.com/historique-recent-agriculture-urbaine-montreal>

⁴ *Ibid.*, <http://www.agriculturemontreal.com/agriculture-urbaine-nord-sud>

II - NOTRE VISION DE L'AGRICULTURE URBAINE

Le FJÎM souhaite que se multiplient les initiatives en agriculture urbaine, elles présentent de nombreux avantages, que ce soient au plan économique, social ou environnemental. Notons, entre autres contributions, le développement d'entreprises innovantes avec des visées sociales, la création de ponts entre les générations et entre les cultures, par l'entremise des jardins collectifs et communautaires, la réduction des distances parcourues pour le transport des denrées alimentaires, ou encore, la réduction des îlots de chaleur. Elle représente également un excellent moyen pour les citoyennes et citoyens de contribuer à la création de milieux de vie sains.

Pour les jeunes représentants élus du FJÎM, l'agriculture urbaine doit se déployer avant tout afin de favoriser la consommation locale, de donner accès à la population à des aliments frais, de qualités, abordables et produits dans un souci de protection de l'environnement. Pour réussir cette démocratisation des aliments frais, produits localement, elle doit être soutenue par une distribution dans des lieux diversifiés et proches de la population, notamment dans les marchés de quartiers, les marchés saisonniers, les kiosques ambulants, les supermarchés, les restaurants et également par l'intermédiaire de projets en sécurité alimentaire. L'objectif ultime étant que le plus grand nombre de personnes aient accès à des aliments frais et que la population ait le choix quant à la qualité et la provenance des aliments qu'elle consomme.

L'agriculture urbaine doit également devenir une partie intégrante de l'aménagement urbain afin de créer des milieux de vie sains. Elle doit s'inscrire dans les principaux plans d'aménagement de la Ville pour soutenir les initiatives commerciales, sociales et citoyennes. L'accès à des espaces pour cultiver est crucial dans ce contexte, de même que la reconnaissance de l'agriculture urbaine comme un élément important du développement urbain, au même titre que le transport, les infrastructures, etc. Une vision intégrée du développement urbain est donc à privilégier.

L'agriculture urbaine a besoin d'un coup de pouce, d'un élan de la part de la Ville de Montréal pour qu'elle puisse se déployer. Il est de notre avis que la Ville de Montréal doit reprendre le rôle de leader qu'elle assumait à l'époque de la création des jardins communautaires, dans les années 1970, afin de se hisser au rang des grandes villes, telles que Toronto, Vancouver et New York. Ces dernières ont mis de l'avant plusieurs mesures et orientations pour faire de l'agriculture urbaine l'un des éléments de leur développement.

La Ville de Montréal doit continuer de soutenir les projets existants, tels que les jardins communautaires, les jardins collectifs, etc., en plus de faciliter la mise en place de projets innovants et diversifiés issus de la communauté et d'en faire la promotion afin qu'ils se multiplient.

Nous sommes conscients que la Ville de Montréal n'est pas en mesure de soutenir directement tous les volets de l'agriculture urbaine. Par contre, elle peut assumer le rôle de facilitateur en adoptant une vision élargie de l'agriculture urbaine qui tienne compte de ses différents rôles et en assouplissant sa réglementation pour faire place à des initiatives variées. Selon Éric Duchemin, professeur à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, l'agriculture

urbaine est multidimensionnelle et intervient dans différentes sphères d'activité, en aménagement urbain, en éducation, en loisir, en santé, en économie, en sécurité alimentaire, en environnement et sur les interactions sociales.⁵ Il est de notre avis que la Ville doit prendre en considération l'ensemble de ces rôles et mettre en place des mesures pour faciliter les projets en agriculture urbaine qui y sont liés.

III - LA CONTRIBUTION ET LA PRÉSENCE DES JEUNES EN AGRICULTURE URBAINE

Il n'existe pas de portrait du rôle des jeunes dans l'agriculture urbaine. Néanmoins, les organismes du milieu et les experts en ce domaine notent l'apport des jeunes au dynamisme de ce mouvement à Montréal. Quelques initiatives illustrent bien leur engagement.

La popote roulante de Santropol, un organisme créé et géré par des jeunes, fournit des repas, pour des personnes âgées dans le besoin, à partir d'aliments frais cultivés par l'organisme. Plusieurs jeunes bénévoles et employés sont impliqués dans ce projet, que ce soit par la production d'aliments, la préparation des repas ou la livraison. Répondant en premier lieu à des besoins en sécurité alimentaire, le projet permet également d'établir des relations entre les générations.

Plusieurs jeunes et leurs familles bénéficient également de programmes de sécurité alimentaire menés par des organismes communautaires qui cultivent des aliments frais et dont plusieurs sont financés par le Ville de Montréal, par le biais de son Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'organisme Alternatives, par son programme de Jardins sur les toits, forme une dizaine de jeunes écoléaders sur la culture potagère, les biotechnologies, les pesticides, les changements climatiques, le compagnonnage des plantes, l'horticulture, la science du sol, la conservation des semences, etc. À leur tour, ils superviseront 60 jeunes dans des écoles secondaires et des cégeps dans la réalisation de projets en agriculture urbaine. Le FJÎM soutient financièrement cette initiative.

Les quatre universités de l'île de Montréal s'avèrent également très actives en agriculture urbaine. Elles sont devenues de véritables laboratoires d'expérimentation pour de nouvelles techniques : de culture en bacs, sur les toits, d'élevage de poules ou d'expériences en apiculture.

⁵ Éric Duchemin, Fabien Wegmuller, Anne-Marie Legault, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », dans *Vertigo*, vol. 10, no 2, septembre 2010. <http://vertigo.revues.org/10436>

En lien avec la sensibilisation et la formation, plusieurs organismes et institutions offrent des formations et des ateliers pratiques aux jeunes. Par exemple, le CRAPAUD offre un camp de jour en agriculture urbaine pour les enfants de 7 à 12 ans. De son côté, en 2010, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) comptait plus de 20 projets en agriculture urbaine, en partenariat avec des organismes du milieu, dont des Éco-quartiers, des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et Sentier urbain.⁶ Il s'agit là d'initiatives inspirantes qui visent à mettre en contact les jeunes avec la nature, à les informer sur les bienfaits d'une alimentation saine, de la provenance des aliments, et bien sûr, à en faire des apprentis jardiniers.

De jeunes entrepreneurs sont également à l'œuvre et contribuent à élargir les manifestations de l'agriculture urbaine. Notons, entre autres, les activités des Fermes Lufa, bien connues pour leurs serres sur les toits, un concept d'agriculture responsable innovant.

La participation des jeunes est importante en agriculture urbaine. De par leur engagement, leur créativité, leur dynamisme et leurs valeurs, ils contribuent à faire croître ce mouvement. De véritables leaders dans ce domaine, nous sommes convaincus qu'ils représentent des agents multiplicateurs.

IV - DES MOYENS À METTRE EN PRATIQUE

Tel que mentionné dans notre vision de l'agriculture urbaine, la Ville a un rôle à jouer quant à l'intégration de l'agriculture urbaine dans l'aménagement de quartiers durables dans lesquels les projets d'agriculture urbaine assument différentes fonctions, dont celles de verdissement, de réduction des îlots de chaleur, d'offrir des espaces de loisirs et de rencontres pour la population ou encore de réserver des espaces pour des projets commerciaux. Une meilleure intégration de l'agriculture urbaine à l'aménagement de la ville est donc souhaitable.

La participation des jeunes en agriculture urbaine à Montréal contribue à favoriser l'accès à des aliments frais produits localement, que ce soit dans une optique de sécurité alimentaire, par choix environnemental ou par un désir d'adopter de saines habitudes en alimentation. Nous croyons que la Ville de Montréal peut renforcer le rôle des jeunes en mettant en place des mesures concrètes visant à soutenir leurs projets.

En lien avec les trois éléments de notre vision que sont l'accès à des aliments frais de qualités, abordables et produits localement, l'intégration de l'agriculture urbaine à l'aménagement urbain et le rôle des jeunes dans ce domaine, le Forum jeunesse propose à la Ville de Montréal de mettre en place quelques mesures :

⁶ <http://www.csdm.qc.ca/CSDM/Environnement/EspacesVerts.aspx>

Favoriser l'accès à des aliments frais produits localement

- Faciliter l'implantation de marchés de quartiers, saisonniers et des kiosques ambulants pour offrir à la population un meilleur accès à des aliments frais de qualités et abordables à proximité.
- Faire des représentations auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour que soit créée une certification pour les aliments produits localement afin d'en favoriser l'achat et de réduire les distances parcourues pour leur transport.

Intégrer l'agriculture urbaine à l'aménagement de la ville

- Intégrer l'agriculture urbaine au prochain Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal en tant que composante du développement urbain, au même titre que le transport, la gestion des matières résiduelles, les infrastructures et comme un élément important de revitalisation des quartiers.
- Imposer à tous les projets de développement immobiliers et industriels une réserve d'espace pour des projets en agriculture urbaine.
- Imposer le verdissement des terrains vacants; encourager pour ce faire l'option de conclure des contrats de location à court terme avec les organismes et les agriculteurs urbains.
- Intégrer lorsque possible des projets d'agriculture urbaine sur les terrains des habitations à loyer modique (HLM).
- Modifier les normes pour autoriser l'agriculture urbaine dans des espaces publics tels que les parcs et les terrains de la Ville de Montréal.

Soutenir et renforcer la participation des jeunes

- Appuyer les projets éducatifs qui s'adressent aux jeunes et à l'ensemble de la population. Par exemple, en appuyant la création d'une brigade en agriculture urbaine formée de jeunes, dont le mandat serait de faire la promotion de l'agriculture urbaine et d'encourager les initiatives citoyennes.
- Intégrer des activités en agriculture urbaine dans les camps de jour offerts par la Ville de Montréal.

Nous souhaitons que la mobilisation sans pareil qui s'est créée autour de l'agriculture urbaine, notamment avec la signature de la pétition par 30 000 personnes, incite la Ville de Montréal à adopter une vision large de l'agriculture urbaine et que ses actions traduisent la reconnaissance des différents visages qu'elle prend et qu'elle pourrait prendre à l'avenir.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Son Conseil des jeunes représentants élus est composé de 27 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.